

La Lettre de NaturEssonne

Bulletin de NaturEssonne,
Association d'Etude et de Protection
de la Nature de l'Essonne

Siège social - 10, place Beaumarchais,
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE
Tél. 01.69.45.54.47 - Fax 09.59.96.54.47
e-mail : naturessonne@naturessonne.fr
<http://www.naturessonne.fr>

Octobre 2011 - N° 58

« ...il comprit que les associations renforcent l'homme, mettent en relief les dons de chacun et donnent une joie qu'on éprouve rarement à vivre pour son propre compte... » **Italo Calvino** *Le Baron perché*

SOMMAIRE

P. 1 Ecopâturage. **P. 2** NaturEssonne se féminise. La biodiversité à la loupe. Les pelouses calcaires du Gâtinais. **P. 3** Les atlas des oiseaux nicheurs. Zones humides en Essonne. **P. 4** La stratégie de création d'aires protégées. **Echos des sorties nature. P. 4** Avec les enfants : Epinay-sur-Orge ; Villeconin ; Pelouses du Gâtinais. **P. 5** Oiseaux au parc de Soucy. **P. 6 à 8** Voyage féérique en forêt de Dourdan. **P. 9** Botanique dans le massif forestier d'Ingrannes (Loiret). **P. 10** Botanique au Coulevreux (Fontainebleau). **P. 12** Brèves ; Lu pour vous.

Quoi de neuf à NaturEssonne

Natura 2000 Juine, un nouveau document d'objectifs pour de nouveaux contrats

par **Marlène MOITY**

Suite à la révision du DOCOB par Mathieu Saint-Val et à sa validation en décembre 2010, les opportunités de financement d'actions se sont élargies pour les propriétaires de parcelles Natura 2000. Ils peuvent à présent mettre en défens ou aménager l'accès de leurs parcelles grâce à une prise en charge à 100 %, ou encore sensibiliser les usagers par la pose de panneaux d'information. Une mesure agro-environnementale a également été ajoutée pour le cas particulier du sous-site « La Ferme de l'Hôpital », qui contient en partie des parcelles agricoles. Cette mesure concerne la Gestion pastorale et le maintien des milieux ouverts. Les deux contrats Natura 2000 engagés en 2005 sur les sous-sites du « Champ Brulard » et de « La ferme de l'Hôpital » ont pris fin en décembre 2010. Cette année 2011 a donc redémarré sur un tout nouveau DOCOB pour de tout nouveaux contrats... à tenter de mettre en place. Actuellement, un seul nouveau contrat a été signé par la SCEA de la Ferme de l'Hôpital.

De l'Eco-pâturage pour les pelouses de la Ferme de L'hôpital...

Commençons par un petit historique de ce fabuleux sous-site... Le sous-site de la ferme de L'hôpital fut parmi les trois premiers à avoir composé le Site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute vallée

de la Juine en 1999. En grande partie propriété d'un agriculteur-éleveur, le site est maintenu par du pâturage ovin extensif depuis 1973. En 2005, Mr Musters fut le premier propriétaire à signer un contrat Natura 2000 en Ile-de-France. Malheureusement, le pâturage prend fin en 2009 suite au décès de Mr Musters. Afin de garder l'aspect paysager des pelouses, la famille de Mr Musters souhaite voir le site entretenu par du pâturage. Mais les éleveurs en Essonne sont extrêmement rares, et pour ceux qui restent, la proposition n'est pas économiquement rentable. La recherche est d'autant plus difficile qu'il faut tenir compte du plafond de l'aide financière accordée. C'est alors qu'en mai 2011, nous faisons la connaissance de Mr Divo, éco-paysagiste qui propose de l'Eco-pâturage...* L'Eco-pâturage que propose Mr Divo se fait avec des races françaises rustiques en voie de disparition. Ces races retrouvent par ce biais une valeur économique,

Le petit troupeau.



qu'elles n'ont ni pour la production de viande ni pour la production de lait.

A la suite d'une visite sur place avec Mr Divo, le choix de la composition du troupeau s'est porté sur 3 chèvres des Fossés, 1 mouton Solognot et 1 mouton Lande de Bretagne. C'est ainsi que le 28 juillet, Caline, Guimauve, Ganache et nos 2 brebis ont rejoint les pelouses des coteaux calcaires de la Ferme de l'Hôpital. Cette première année va nous permettre d'expérimenter et nous pourrions réadapter si besoin la charge de pâturage pour les quatre prochaines années du contrat.

Petit rappel : Ce site reste une propriété privée où les habitants souhaitent pouvoir garder leur tranquillité...Merci à vous de le respecter.
*www.ecopaturage.com

Qu'est ce que l'Eco-pâturage ?

L'Eco pâturage est une activité ancestrale abandonnée qui fait un retour progressif. Il consiste à utiliser le pâturage pour entretenir et conserver des milieux naturels sans avoir recours à des techniques mécaniques ou chimiques.

De plus, les pratiques pastorales qui ont autrefois permis le maintien des pelouses calcaires sont, depuis quelques années, un instrument clé dans la gestion des milieux naturels. C'est un moyen très favorable pour préserver et enrichir la biodiversité des milieux.

Quoi de neuf à NaturEssonne NaturEssonne se féminise

Dès le mois de mars, nous apprenions le départ de Mathieu Saint-Val pour un retour vers sa région d'origine, l'Argonne. Nous avons donc 1 mois pour prévoir son remplacement afin d'assurer le suivi des dossiers en cours. Grâce au poste resté vacant après le départ de Gaëtan Rey, nous avons pu procéder à un recrutement dès le 1^{er} avril.

C'est ainsi que Marlène Moity, originaire de l'Essonne, nous a rejoints et a pris sa succession sur les dossiers Natura 2000 des pelouses calcaires de la haute vallée de la Juine et l'étude des platières gréseuses de l'Essonne. Elle se charge également de la gestion de la base de données FNAT et du dossier de l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Essonne.

Puis, en avril, ce fut Thomas Wolff qui nous annonçait son projet de départ dans le cadre d'une rupture conventionnelle mise au point au cours de 2 entretiens : nous avons jusqu'au 22 juillet, date de son départ effectif, pour prévoir son remplacement.

Afin que cette « relève » se passe au mieux, le conseil d'administration a décidé de procéder à un recrutement en CDD d'un mois pour que la « jeune recrue » qui occuperait ensuite le poste emploi-tremplin laissé vacant par Thomas puisse bénéficier d'une période d'information à ses côtés.

C'est ainsi que le 1^{er} juillet, nous accueillions Solène Soulas, qui n'a pas hésité à quitter sa région d'origine, le Vercors, pour nous rejoindre. Elle assure donc, depuis, l'animation du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais et des programmes PRAIRIE ainsi que la réalisation de la phase de sensibilisation du programme Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) pour 2 communes Essonniennes (voir article sur les ABC ci-contre). Elle poursuivra également l'organisation de sorties nature à l'intention des adhérents et du grand public.

Du côté du Conseil d'administration, Monica nous avait prévenus de son départ : elle nous a quittés fin juin pour la région languedocienne, histoire de voir si les oiseaux de cette région avaient l'accent... **M.La.**

Les ABC

L'objectif de l'Atlas de la biodiversité dans les communes (ABC) est d'établir une nomenclature des éléments de biodiversité dont est porteuse une commune : la faune et ses différentes espèces animales, la richesse de sa flore, ses cours d'eau... Grâce à cet inventaire précis et cartographié, les connaissances locales de biodiversité seront identifiées. Elles permettront d'éclairer les décisions des habitants et des élus locaux en intégrant la question de la préservation de la biodiversité. Pour permettre de réaliser cet Atlas, les communes ont des outils à leur disposition sur le site www.biodiversite2010.fr : document permettant d'établir le profil de la biodiversité communale, modèle de cahier des charges, kit de communication, etc. Les communes volontaires y trouveront aussi un dossier de candidature.

Dans l'Essonne, 3 communes s'étaient portées volontaires. Les 2 structures départementales agréées : Essonne Nature Environnement et NaturEssonne ont été contactées par l'observatoire régional NatureParif pour accompagner ces communes dans la 1^{re} phase prévue par le dispositif national. C'est ainsi que NaturEssonne, en la personne de Thomas Wolff, a accompagné les communes du

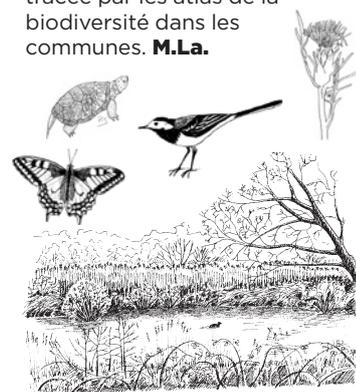
Plessis-Pâté et de Sermaise dans cette 1^{re} étape.

Un atlas de la biodiversité dans une commune, pour quoi faire ?

- pour sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens
- pour mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune et identifier ses enjeux spécifiques
- pour faciliter la mise en place de politiques communales qui prennent en compte la biodiversité
- pour fournir des informations relatives à la biodiversité qui éclaireront les choix de politique publique nationale.

Qui peut participer ?

Toutes les communes françaises peuvent s'approprier les outils mis à disposition en ligne et s'engager sur la voie tracée par les atlas de la biodiversité dans les communes. **M.La.**



Natura 2000 Gâtinais, actualisation de la Charte et du DOCOB

Les pelouses calcaires du Gâtinais, présentent une grande richesse écologique. La désignation de ces milieux au sein du réseau Natura 2000 a pour objectif leur conservation et, si besoin, leur gestion afin de maintenir ou de restaurer un état de conservation favorable. Pour ce faire, un document d'objectifs (DOCOB) a été réalisé et approuvé par arrêté préfectoral le 28 août 2005.

Cette année, la charte et le DOCOB du site Natura 2000 des « Pelouses Calcaires du Gâtinais » ont été réactualisés par Thomas Wolff, puis validés par le COPIL le 5 avril 2011. La nouvelle charte, plus explicative, est valable pour une durée de 5 ans, soit jusqu'en 2016. Elle sera trans-

mise cet hiver 2011 à tous les propriétaires possédant des parcelles dans le site Natura 2000, afin de les sensibiliser aux enjeux de protection du site.

Le sous-préfet d'Etampes (Thierry Somma) ainsi que le président de NaturEssonne (Jean Claude Duval) ont de plus signé officiellement le courrier qui sera envoyé aux propriétaires, afin d'insister sur l'importance que présentent ces sites d'un point de vue écologique.

Qu'est-ce qu'une charte Natura 2000 ?

La Charte est un outil qui a pour but de répondre aux enjeux définis par le Document d'objectifs du site Natura 2000

et contribuer à la conservation des sites. Une liste de recommandations et d'engagements visant à mettre en œuvre de bonnes pratiques de gestion respectueuses de l'environnement y sont décrites.

Cette liste contient des engagements généraux ainsi que certains, plus spécifiques, demandés en fonction des milieux présents sur la ou les parcelles concernées (milieux ouverts, en cours de fermeture ou fermés). Les signataires de la charte participeront donc activement à la gestion du site Natura 2000.

Qui peut signer la charte ?

Quels sont les avantages ?

Toute personne désireuse de participer à la préservation

des milieux naturels et des espèces du site peut signer ce texte. La charte peut donner accès à certains avantages fiscaux et à certaines aides publiques uniques : exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, exonération des droits de mutation à titre gratuit pour certaines successions et donations, déduction du revenu net imposable des charges de propriétés rurales, et garantie de gestion durable des forêts.

Seuls les titulaires de droits réels ou personnels (propriétaires et ayant-droits) peuvent bénéficier des exonérations fiscales.

Solène Soulas

Quelques nouvelles des atlas des Oiseaux nicheurs

Depuis trois ans, NaturEssonne participe activement au troisième Atlas national des Oiseaux nicheurs de France métropolitaine (A.O.N.F.M.) ainsi qu'à l'élaboration d'un Atlas départemental.

Notre association a pris en charge 17 mailles (10 kms par 10 kms) couvrant une grande partie de l'Essonne dans le cadre d'un partenariat avec le C.O.R.I.F. qui en assure la coordination au niveau régional. Les prospections ont débuté en mars 2009 et se termineront en 2012. Les résultats concernant les années 2009 et 2010 sont déjà consultables sur le site de l'Atlas National : www.atlas-national.fr, sous l'égide du M.N.H.N, de la S.E.O.F. et de la L.P.O. qui gèrent ce beau projet collectif au niveau national. Les résultats déjà en ligne vous permettront d'apprécier la richesse de notre avifaune locale et celle d'autres régions.

Parmi les espèces à forte valeur patrimoniale, notons le cas de l'*Œdicnème criard* qui, avec une cinquantaine de couples nicheurs dans le sud de l'Essonne, est l'un des plus importants foyers de peuplement en Île-de-France. De même, la population de *Busards Saint-Martin* dans la partie sud du département est de l'ordre d'une trentaine de couples nicheurs. Le *Busard cendré* et le *Busard des roseaux* sont présents avec de très faibles effectifs (1-2 couples nicheurs) et leurs statuts respectifs restent précaires dans notre département.

Pour les zones humides, la situation est fort préoccupante pour le *Blongios nain*, celui-ci ne se reproduisant avec certitude depuis 3 ans que sur 2 sites : les marais de Fontenay-le-Vicomte et les étangs de Saclay. Les bonnes nouvelles viennent plutôt du côté des rapaces : le *Balbusard pêcheur* qui niche uniquement dans le département de l'Essonne pour l'Île-de-France, de fortes présomptions de nidification pour le *Milan noir* dans les marais de la basse Essonne, le *Faucon hobereau* dont les ef-

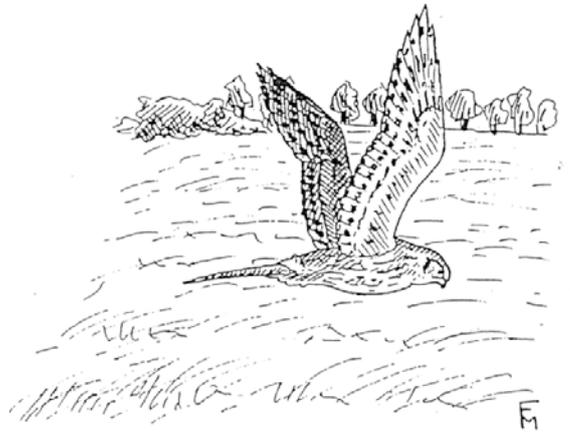


Parmi les espèces à forte valeur patrimoniale, notons l'*Œdicnème criard*. En revanche, le statut du *Busard cendré* reste précaire dans notre département.

fectifs sont en hausse depuis quelques années, et peut-être verrons nous l'arrivée du *Faucon pèlerin* dans les prochaines années, il est déjà présent sur quelques sites franciliens depuis 2 ou 3 ans avec des cas de nidification certaine. L'autre surprise de l'année 2011 concerne la *Locustelle lusciniôïde* qui a été observée ou entendue sur 3 sites et considérée comme nicheur probable au bassin de retenue de Saulx-les-Chartreux, cette espèce n'avait pas été contactée depuis quelques années dans notre département.

D'autres espèces rares ou très rares en Île-de-France nichent en Essonne : *Engoulevent d'Europe*, *Guêpier d'Europe*, *Chevêche d'Athéna*, *Pie-grièche écorcheur*, *Huppe fasciée*, *Petit gravelot*, *Sterne pierregarin*, *Fauvette pitchou*, *Bécasse des bois* mais certaines espèces communes en d'autres temps deviennent de plus en plus rares : *Mésange boréale*, *Pouillot siffleur*, *Phragmite des joncs*, *Torcol fourmilier*, *Moineau friquet*, *Alouette lulu* et *Bouvreuil pivoine*.

Parallèlement à l'Atlas national, l'association travaille aussi à l'élaboration d'un Atlas départemental qui sortira en 2014, reprenant l'ensemble de nos données sur une période de 10 ans s'étalant de 2004 à 2013. Une première étude me-



née en 1992 et parue dans les cahiers de NaturEssonne avait permis d'établir le nombre d'espèces nicheuses en Essonne de l'ordre de 125 espèces. Les projections actuelles sont aux alentours de 140 espèces. Ces résultats sont d'abord le reflet d'une pression d'observation bien plus importante qu'en 1992. Un premier rapport a été publié pour l'année 2010 et se trouve à votre disposition sur simple demande à l'association (format PDF). Lors de la prochaine réunion du Groupe Ornitho, nous ferons une présentation détaillée de l'état d'avancement de l'Atlas départemental. Nous profiterons

des deux dernières années de prospection (2012 et 2013) pour combler nos lacunes sur quelques mailles sous-prospectées. Pour rappel, les mailles de l'Atlas départemental sont de 5 kms par 5 kms. L'outil FNAT qui nous permet de gérer la base de données ornithologique est à jour depuis le début de l'année 2011, opérationnel pour l'élaboration future de notre atlas.

Nous comptons donc sur vous pour les deux années à venir, ce qui nous permettra de prospector des secteurs méconnus du département et qui réserve souvent de belles surprises.

Gilles Touratier

Zones humides en Essonne

Depuis le printemps 2011, NaturEssonne et la Société nationale de protection de la nature (SNPN) se sont investis ensemble dans l'étude des zones humides du département. Une convention entre nos deux structures fut signée en janvier dernier dans le cadre de l'étude « Vers un réseau des zones humides en Île-de-France » que mène la SNPN.

Ainsi, cette année, chaque partie s'est plus précisément intéressée aux milieux remarquables et caractéristiques de l'Essonne. NaturEssonne mène actuellement un diagnostic des platières gréseuses alors que la

SNPN dresse l'état des lieux des mares sur le département. La finalité de ce partenariat sera de préserver ces milieux sensibles et menacés via la mise en place des mesures de protection et de conservation adaptées.

Pour en savoir plus sur l'étude menée par la SNPN, consulter le site : <http://affinitiz.net/space/inventaire-mares-idf> ou contacter la SNPN : www.snpn.com/snpn@wanadoo.fr. Si vous souhaitez plus d'info sur l'étude menée par NaturEssonne, il suffit d'adresser un message à : naturessonne@naturessonne.fr

Elodie Seguin et Martine Lacheré

Une politique nationale pour l'environnement : la Stratégie de création d'aires protégées ou SCAP

En 2007, le Grenelle de l'environnement a prévu la conservation des milieux naturels sous deux angles principaux : la création d'aires protégées localisées, et la préservation des continuités écologiques. La stratégie de création d'aires protégées (SCAP) a pour objectif de combler les lacunes de protection du réseau actuel par la création de nouvelles aires protégées.

Les outils de protection forte mis en avant par la SCAP sont les réserves naturelles (nationales et régionales), les réserves domaniales biologiques (dirigées et intégrales), les cœurs de parcs nationaux et les arrêtés préfectoraux de protection de biotope. En conséquence, les trois structures au centre de la stratégie sont : l'État, les Conseils régionaux et l'ONF. Bien entendu, les autres outils disponibles (Espaces naturels sensibles départementaux, périmètres Natura 2000, forêts de protection,...) sont inclus dans la stratégie comme solutions complémentaires dans le cas où il se révélerait impossible de mettre en place une protection forte. L'identification des lacunes de protection repose sur la réalisation d'un diagnostic de l'état de préservation des milieux naturels. Pour le conduire, 535 espèces et 119 habitats ont été identifiés au niveau national par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), comme patrimoine pour lequel la France a une responsabilité internationale. Ces deux listes ont été ajustées par chaque région, qui se charge ensuite d'identifier les sites de présence des espèces et habitats qu'elle a retenus, et de proposer la création d'une aire protégée sur ceux de ces sites pour lesquels la protection

actuellement en place est jugée insuffisante.

La SCAP est donc une politique publique fondée sur la connaissance scientifique. Elle est un moyen de reconnaître la haute valeur de certains sites pour lesquels la France a une responsabilité patrimoniale élevée, et d'y promouvoir la mise en place de protections fortes.

La SCAP en Ile-de-France

Dans notre région, la réflexion sur la SCAP s'est véritablement engagée à la fin de l'année 2010. Les listes d'espèces et d'habitats proposées par le MNHN pour l'Ile-de-France ont été examinées par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN). En apportant quelques ajustements, le CSRPN a construit une liste de 65 espèces et une liste de 42 habitats pour la région. Elles constituent l'outil de base du travail scientifique.

En effet, il faut ensuite déterminer la répartition de ces espèces et habitats pour identifier leurs sites de présence. L'association Natureparif a été désignée pour organiser dans la région une grande récolte de données sur les espèces et habitats SCAP, et pour établir ensuite les cartographies de répartition géographique de chacune de ces espèces et de chacun de ces habitats. Par superposition de ces différentes cartes, apparaîtront les sites au patrimoine le plus remarquable au sens de la SCAP.

La SCAP et la trame verte et bleue (TVB)

La TVB et la SCAP participent chacune à la construction d'un système intégré de conservation. Il importe donc de savoir comment ces deux chantiers peuvent s'articuler.

En premier lieu, chaque nouvelle aire protégée créée au titre de la SCAP sera comprise comme réservoir de biodiversité pour la Trame verte et bleue, c'est-à-dire comme un nœud du réseau de continuité écologique. Réciproquement, les réservoirs de biodiversité identifiés comme nécessaires pour la trame verte et bleue seront examinés attentivement quant à leur inscription potentielle dans la SCAP.

D'autre part, les deux stratégies impliquant les mêmes acteurs, il sera envisagé de leur donner un cadre commun de pilotage.

M.La.

Epinay-sur-Orge. Vie aquatique à l'Étang du Breuil

Du 21 juin au 1^{er} juillet s'est déroulée à la bibliothèque d'Epinay-sur-Orge une semaine de découverte de la vie aquatique de l'étang du Breuil. Quelques panneaux avec photos et commentaires ont présenté l'avifaune : *héron*, *cormoran*, *canard colvert*, *martin pêcheur*, mais aussi des batraciens, libellules, insectes... Les spinoliens ont été agréablement surpris de cette initiative nouvelle.

Le mercredi 22 juin, l'heure du conte animée par Aurélie était consacrée à des histoires de grenouilles et Pierre Esteffe, photographe passionné, était venu illustrer, par des anecdotes vécues, des photos prises sur l'étang du Breuil, notamment une photo montrant un *cygnon* veillant sur sa mère endormie, un *héron*, des *foulques* et *poules d'eau* sur leur nid, une *couleuvre à collier* nageant et compère *renard* guettant...

La magie du conte et la beauté des photos ont donné envie à l'auditoire de participer le mercredi suivant : 29 juin à la visite du site organisée par Thomas Wolff missionné par NaturEssonne et accompagné d'Hélène la bibliothécaire pour y observer discrètement tous ces animaux. Une vingtaine d'écoliers ont ainsi fait le tour de l'étang en mêlant contes et observations. A cette occasion, Thomas leur fera découvrir l'évolution des têtards, attrapés à l'épuisette puis observés dans des petits bocaux en verre ; il leur parlera aussi des odonates, invertébrés, et végétaux...

Petits et grands enfants ont ainsi passé un très bon après-midi, leur donnant l'impression d'être déjà un peu en vacances...

Marie-Edmée Faucher



Ecole maternelle de Gironville, 5 mai 2011. Photo : Annick HAVARD.

Les scolaires partent à la découverte des Pelouses du Gâtinais

Afin de permettre aux scolaires résidant dans la proximité du site Natura 2000 *Pelouses calcaires du Gâtinais* de découvrir ce joyau naturel, NaturEssonne a réalisé aux mois de mai et juin, en partenariat avec les écoles de Gironville-sur-Essonne, Prunay-sur-Essonne, Maisse et Puiset-le-Marais, des animations nature pour des enfants de 4 à 11 ans. Les sorties, orchestrées par Thomas Wolff, ont permis aux enfants des écoles concernées de découvrir la faune et la flore locale.

Au programme des animations : chasse aux insectes avec filets et bocaux, reconstitution de la chaîne alimentaire, observation et écoute d'oiseaux, comprendre comment se forme la terre, comment fonctionnent les arbres ainsi que se questionner sur notre relation envers les animaux et les plantes. Les enfants, comme les instituteurs étaient ravis par cette excursion qui leur a permis de s'éveiller à une richesse si proche et pourtant inconnue. Environ 220 élèves ont participé à ces excursions !

Solène Soulas

Naturalistes en herbe

À Villeconin, en cette belle soirée du 11 juin, trois familles, soit une dizaine d'enfants, avaient suivi Thomas Wolff pour une sortie crépusculaire. Au menu : chasse aux insectes (bourdons, grillons, crickets, papillons..., nous avons en particulier découvert une colonie de *Demi-deuil* !) et aux araignées, pour les identifier et bien sûr tout relâcher par la suite.

Puis promenade nocturne pour

chercher les grands mammifères : *chevreuils* ou *sangliers* mais la troupe était sans doute un peu trop bruyante... Ils ne se sont pas montrés. Seuls les *vers luisants* étaient bien présents sur le chemin et émaillaient cette nuit magique et mystérieuse ponctuée de cris de *chouettes* tout autour de nous.

Marie-Edmée Faucher, Marie-Laurence Dussutour et les enfants.



Sortie d'écoute des chants d'oizo

Parc de Soucy, 27 mars 2011

C'est un petit groupe, motivé, de femmes prêtes à se lever matin, malgré le changement d'heures !!! Cécilia, Marie Laurence, Mireille et Monica.

Après la pluie de la veille, le temps reste couvert, mais doux, pas de vent et la température avoisine 12 °.

Donc, de 8h30 à 11h30 nous avons pris le temps d'écouter les trilles et gazouillis des oizo, nos amis. (1)

« L'oiseau n'est jamais tout à fait silencieux ; créature sociable, nerveuse, perpétuellement en alerte, qu'un coup d'aile emporte dans l'espace, il doit communiquer constamment avec ses semblables à travers l'étendue ». (2)

Les étourneaux sansonnets sont bien les représentants de ce vocabulaire si riche, ils mettent au défi nos oreilles, de nous retrouver parmi leurs sifflements, cris imitatifs, etc.

Le rouge-queue noir nous accueille sur le toit d'un bâtiment: chant de 4 ou 5 notes se succédant rapidement puis une phrase étrange rappelant un froissement de papier pour certains ou du verre pilé pour d'autres. A votre imagination.

Les verdiers s'interpellent par un son nasal, traînant dzjiiiu... Ils chantent perché haut.

De nombreuses corneilles volent, se posent, pourchassent les étourneaux.

Des chardonnerets dans le grand saule pleureur sont plus difficiles à distinguer pour les non initiés. Pourtant leur babill est bien reconnaissable: petits cris, trilles, c'est un gazouillis aigu.

Dans les buissons, un merle noir lance son cri de contact grave tiouk.

Voici le « Zilpzalp » (son nom allemand), pouillot véloce, migrateur partiel, qui égrène ses euros... tsiep, tsyip, tsyip, tsiep... Il a été appelé le compteur d'écus : je l'ai mis à l'heure du jour !!

Un long arrêt pour repérer et enfin entendre mon « chéri », le grimpereau des jardins.

« Le chant, très caractéristique, petit motif allègre très sonore pour la taille de l'oiseau - longueur totale 12 cm -, peut être entendu toute l'année ou presque.. » (3). Nous en entendons plusieurs qui se répètent: en effet, « on entend souvent 5-6 chants à la minute... et les mâles célibataires chantent intensément jusqu'en juin. » (3).

Sur le chemin de la forêt, nous voici abor-dées de plein fouet par un chant très sonore, clair, métallique. Sa phrase typique

comprend 3 parties bien distinctes: brefs sifflets aigus, une série de trilles (comme trrrrrroglodyte), et un final aigu et sonore. C'est le troglodyte mignon qui ne pèse que 9 grammes. Plus loin, sur le cèdre de Jus-sieu, nous le voyons chanter dans une attitude qui semble être une parade nuptiale. En effet, il chante, le plus souvent, sa petite queue dressée presque à la verticale. Là, il étale complètement sa queue ainsi que ses ailes.

« Il se poste sur un point élevé devant un de ses nids, chante et s'étire, laisse pendre les ailes étalées et agite la queue déployée, puis entre dans le nid, chante en regardant dehors, sort et rentre ainsi plusieurs fois. L'invite est nette: si la femelle est d'accord, elle répond par un petit cri, des courbettes saccadées, et finit par inspecter le nid. » (3). Mais là, nous ne voyons pas de femelle et il s'est envolé.

Sans doute un bouvreuil au loin : diuh...

Les mésanges charbonnière et bleue voletent, se pourchassent dans les fines branches des charmes, dans les buissons. Elles ont des cris très variés, de type rythmé : titipu-titipu... sons brefs de 2 à 4 syllabes. Les sons d'alarme se ressemblent chez les mésanges: tsé dé dé ou tsi chré chré, à vous de juger. (4)

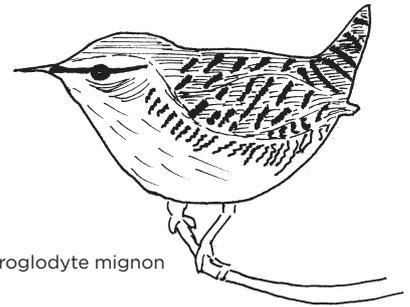
Dès l'entrée du bois un chant mélodieux avec une note mélancolique rend perplexe certaine... Mais rapidement, il se distingue lorsqu'il fait toute sa phrase pleine de trilles, de silences, une cascade de sons flûtés. C'est le rouge-gorge familier. Son cri d'alarme est appelé « la machine à écrire », très fin, succession de petits tictictic...

Le pinson des arbres dont nous avons entendu les cris de contact, chante enfin sa strophe célèbre piou piou miss trop piou... qui est sujette à de grandes variations régionales. Tè, avè l'accent dans le Sud!! Une mésange nonnette passe en courant, voile au vent !!!

Au loin, la grive musicienne lance à tout va ses sons claironnants, même motif répété 2 à 4 fois. Tutui, tutui, tutui... kluvi, kluvi... Le cri d'une buse jaillit au dessus des arbres... mais il est bien tôt... et puis le geai s'est démasqué : il l'imité parfaitement. Allez écouter son chant nuptial sur un CD, si différent des cris rauques du guetteur de la forêt, celui qui alerte.

A nos pieds un lombric a rejoint à toute allure un trou dans le sol.

Un pigeon ramier égrène ses couh grou rouh... gou gou. Nous avons entendu ►



Troglodyte mignon



Verdier d'Europe



Grimpereau des jardins



Mésange charbonnière

Merle noir





Canards colverts mâle et femelle

Voyage féérique

► aussi un ouhhh... ou lent et grave le mâle appelle la femelle au nid.

Les *pics verts* rigolent de nous voir patauger dans l'herbe mouillée : kiou kiou kiou kiou...

Le *pic épeiche* est affairé à tambouriner et nous n'avons entendu que 2 cris kik kik... Quant au *Pic noir*, il nous a boudé... peut être n'a-t-il pas encore renouvelé son adhésion à NaturEssonne...

En lisière, sur une haute branche... la *fauvette à tête noire*, ayant enfin rodé son chant de début de printemps, nous gratifie de sa phrase mélodieuse, débutant par un babill grinçant et se terminant par un final sonore aux notes pures.

Un couple de *canards colverts* survole le parc.

La *sittelle torchepot* a été présente pendant toute la visite mais nous la voyons bien sur un grand platane, montant et descendant le long des branches. Elle émet un chant aux sons variés : tui tui tui tui... et des sifflets descendants diu diu diu... Son cri fréquent est le tuit...tuit... (Génial ! Le nombre d'oizo qui font tui, hui, sui, pui etc... ne perdez pas courage !). Les nichoirs à *chouette chevêche* sont bien en place.

Des *moineaux domestiques* dans les buissons près des bâtiments pépient : tchip tchip...

Des *pies* jacassent chak chak chak, cris bien connus mais leur chant demanderait du temps pour l'écouter, il passe inaperçu. (5)

De nouveau près des bâtiments, cette fois ci bien visible, le discret accenteur mouchet, au bec fin, au chant agréable, montant et descendant donnant l'impression de bredouiller, aigu.

Monica Decanale

(1) Oizo : orthographe monicasque (ma grand mère était monégasque... Aucun rapport !)

(2) Jacques Delamain / Pourquoi les oiseaux chantent - Stock 1964 -

(3) Paul Géroutet (LA Bible) / Les Passereaux d'Europe 2 tomes - Delachaux et Niestlé -

(4) Pour les onomatopées, pensez à les siffloter ou les dire très doucement lèvres serrées.

(5) André Bossu, François Charron / Guide des chants d'oiseaux d'Europe Occidentale - Delachaux et Niestlé - Livre essentiel pour la reconnaissance des chants, très clair, les 2 CD sont très faciles à écouter.

(6) Le guide Ornitho / Mullarney, Svensson, Zetterström, Grant - Delachaux et Niestlé -

(7) Le Petterson, une autre Bible, a de très bons textes notamment pour les chants

(8) Bien sûr, pour les plus calés, les CD de Jean Claude Roché

(9) Pour le fun : Les oizo en 450 questions et réponses / Guilhem Lesaffre

Samedi 30 avril 2011 . Nous avons rendez-vous vers 10 heures devant l'entrée de l'Abbaye de l'Ouÿe. Un groupe d'une vingtaine de personnes se rassemble bientôt, sous un ciel bleu joliment nuageux. Les présentations sont rapides, deux fillettes sont de la partie. Nous allons découvrir les arbres remarquables et autres merveilles que recèle cette forêt.

Premier arrêt au pied d'un *noyer* : les jeunes feuilles suggèrent une recette de vin de noix. Plus tard dans l'année, on pourra aussi confectionner le vin de noix avec les bogues.

En partant de l'abbaye en direction de la forêt, nous rencontrons au bord du chemin deux *chênes* remarquables : le Chêne de l'Ouÿe, et le Chêne de Marie Poussepin. Ce dernier chêne porte le nom de la Bienheureuse Marie Poussepin (1653-1744), une religieuse française née à Dourdan, fondatrice de la congrégation des Soeurs dominicaines de la Présentation de Tours, *pour instruire les filles et servir les malades pauvres*. Ce chêne mesure 24 mètres de hauteur, 3,15 mètres de circonférence, et il est âgé de 170 ans. Il a sûrement été planté en même temps que le Chêne de l'Ouÿe, qui quant à lui mesure 3,20 m de circonférence pour une hauteur de 26 mètres. Des jumeaux presque donc. Dans leur feuillage on peut apercevoir des gîtes à chauve-souris.

Chemin faisant, notre attention est attirée par quelques plantes aux qualités médicinales :

- l'*Achillée millefeuille*, ainsi nommée en souvenir d'Achille et de son talon qu'on aurait guéri avec la plante au cours de la Guerre de Troie, s'emploie de multiples manières, et pour traiter de multiples maux !

Elle fait partie des « plantes à bonne femme » car elle est réputée calmer les règles douloureuses. Mais elle a bien d'autres qualités !

- la *Véronique*, ainsi nommée en hommage à Sainte Véronique qui s'en est servie pour guérir l'empereur Tibère. Elle aiderait à soigner toux, rhumes, affections cutanées chroniques, surmenage physique ou intellectuel. Aujourd'hui, cette plante est un peu délaissée car son action thérapeutique est plutôt faible.

- l'*Aubépine*, qui fortifie le coeur en cas de baisse d'activité de celui-ci, et atténue la sensation de pression et d'oppression



De haut en bas : Véronique, Aubépine, Lamier blanc, Petite Pervenche.

en forêt de Dourdan

dans la région cardiaque. C'est un sédatif du système cardio-vasculaire.

On l'utilise en cas de stress ou d'angoisse. Elle régule la tension artérielle (hypo ou hyper).

Mise en garde

L'automédication par les plantes est souvent déconseillée car il faut bien connaître les propriétés des plantes, la manière de les préparer, les dosages, etc.

- Le *Merisier*, dont les tiges sont diurétiques et astringentes.
- L'*Ortie*, aux feuilles très urticantes, et à la mauvaise réputation ! Mais tout est bon chez elle : ses racines en décoction pour les problèmes urinaires, ses feuilles pour l'arthrose, pour un apport de protéines, en purin comme engrais ou traitement au jardin...

Voyez comme la nature est bien faite : l'Ortie vous a piqué ? Vous trouverez juste à côté un pied de *Plantain*. Prélevez quelques feuilles, et frottez la zone irritée. Il n'y paraîtra plus rien !

Pendant ce temps, écoutez la légende de l'herbe aux 5 coutures :

« Il était une fois en Bretagne, un tailleur qui avait vendu son âme au diable en contrepartie de richesses et biens de toutes sortes. Le contrat stipulait qu'au bout de dix ans, le Malin viendrait prendre possession de son bien, à moins que le tailleur ne lui présentât alors une couture si fine que ses yeux de diable ne puissent la distinguer. Dans ce cas, il serait quitte et pourrait conserver son âme. Au jour de l'échéance, le tailleur ayant peur de perdre son âme et d'être damné, demanda l'aide d'une des nombreuses fées du pays qui alla cueillir quelques herbes, les cousit ensemble avec des points si fins et si menus que Satan ne parvint pas à les découvrir sous les nervures de la feuille qu'on lui présenta. C'est depuis ce temps-là qu'en Bretagne et ailleurs, on appelle le plantain : l'herbe aux cinq coutures ».

[Les participants à la sortie à St Maurice-Montcouronne en juillet 2010 s'en souviennent !]

Méfions-nous de l'*Euphorbe des Bois* : elle est vénéneuse, parfois dangereuse. Il faut bien se laver les mains quand on l'a touchée, et surtout ne pas se frotter les yeux. Et voici le *Fayard des Boissières* : magnifique hêtre de 180 ans, avec près de



Le chêne des 6 frères, 500 ans. Sa souche se divise en six troncs à 3 m du sol.

3 mètres de circonférence, et 32 mètres de hauteur. On rappelle à tous la différence entre le hêtre et le charme : « Le charme d'Adam c'est d'être à poil ». Trêve de plaisanterie mnémotechnique, les feuilles du *Charme* sont dentées sur leur pourtour alors que celles du *Hêtre*, non seulement elles sont ondulées, mais elles possèdent aussi des poils blanchâtres pubescent.

D'où la maxime. Facile, non ?

Au passage, remarquons encore :

Le *Lamier* : les fleurs sont jaune dans les bois, blanches dans les jardins, et pourpres en bord de route.

Les feuilles ressemblent à celle de l'*Ortie*, sans l'urticance ! Il a des propriétés astringentes et hémostatiques. Il est toutefois assez peu utilisé en phytothérapie.

Nous traversons ensuite une odorante Buxaie (présence importante de *Buis*), dont les feuilles (en infusion) nous permettront de lutter contre les fièvres grippales en hiver.

La *Petite Pervenche* peut être utilisée en décoction-infusion pour favoriser et améliorer la circulation sanguine artérielle et capillaire cérébrale (ses feuilles contiennent de la vincamine). Il faut savoir que sa commercialisation n'est plus autorisée en France depuis mars 2006 à

cause de la présence d'alcaloïde.

Et voici le célèbre *Chêne des 6 Frères*, âgé de 500 ans, ainsi nommé car sa souche (la cépée, issue d'un unique gland) se divise en six troncs à 3m du sol, ce qui est extrêmement rare. Son tronc mesure 6,70m de circonférence, et sa hauteur est de 33m. Il est classé au répertoire des monuments naturels. Il fut un but de pèlerinages et de processions, car on disait que l'eau retenue dans la cuvette formée au départ des troncs était bénite.

Nous poursuivons notre observation des plantes aux vertus multiples. Voici par exemple le *Genêt à balais*, connu pour ses propriétés dans le domaine tonico-cardiaque, vasoconstricteur, diurétique, antitoxique, et purgatif.

Au passage, nous observons la *Stellaire*, aux délicates fleurs blanches en forme d'étoile, la *Jacinthe sauvage*, la *Ronce bleue*, dont les qualités calmantes sont bénéfiques contre les fièvres et les aphtes, le *Gaillet* (« caille-lait ») gratteron qui s'accroche aux vêtements et possède, entre autres qualités, celle d'être diurétique, hypotenseur, antispasmodique, et sédatif. Les bails du *Prunelier* (ou Épine noire) ont des propriétés astringentes. Après macération, les jeunes pousses récoltées au printemps, offriront un vin succulent ! ▶

► Avec les fleurs de *Pissenlit*, on peut confectionner un vin délicieux. Au fait, dit Thomas, faites-moi penser à vous donner la recette de l'«Élixir du Suédois» (parfois appelé élixir de Paracelse): c'est une recette millénaire qui mélange 50 plantes cueillies fraîches, et assure une longue vie en bonne santé...

Quant au *Millepertuis*, c'est la plus fascinante des plantes, car elle redonne le goût de vivre !

Prenez une feuille, et regardez la lumière au travers : vous apercevez des milliers de petits trous !

Elle est aussi appelée Herbe de la Saint-Jean, car sa floraison est à son maximum à cette date (24 juin). C'est à ce moment qu'il faut récolter. On n'utilise que ses sommités fleuries, pour lutter contre la dépression. En outre, c'est un bon tonique hépatique et biliaire. On peut aussi en faire une pommade pour calmer les brûlures (en utilisant de la cire d'abeille), ou le prendre en infusion pour se donner du punch !

Pour changer des plantes, intéressons-nous à cette borne royale. Quel est le sens de ces inscriptions ? On devine à droite le dessin d'une couronne, et à gauche ...?

«*Le chemin des pèlerins de Compostelle passait par Dourdan au Moyen-Âge. Comme les voyageurs en majorité ne savaient pas lire à cette époque, on gravait des dessins sur les bornes afin qu'ils puissent se guider.*

On peut voir sur cette borne la couronne qui indique que l'on traverse un domaine royal, le trait au centre indique si l'on tourne ou si c'est tout droit, le D signifie Dourdan. »

Revenons maintenant à notre sujet ! Les *Fraisiers des bois*, outre leurs fruits bien connus, nous apportent de quoi nous nettoyer à l'intérieur !

Tout le monde connaît les vertus des

Liste non exhaustive d'oiseaux vus et/ou entendus au cours de la balade :

Fauvette grisette, Faucon crécerelle, Fauvette à tête noire, Pinson des arbres, Mésange bleue, Rouge-queue noir, Hirondelle rustique, Étourneau sansonnet, Pie bavarde, Corneille noire, Rouge-gorge familier, Grimpereau des jardins, Pouillot véloce, Fauvette des jardins, Grive musicienne, Pigeon ramier, Sittelle torchepot, Faisan de Colchide, Pic vert, Accenteur mouchet, Buse variable, Roi-lelet à triple bandeau, Bergeronnette grise.



Le Genêt à balais.



La borne royale. A droite le dessin d'une couronne, à gauche D pour Dourdan.



La Prêle des champs.



Fleurs de Pissenlit pour un vin délicieux.

fleurs du *Tilleul*, en infusion calmante. On peut aussi en faire une liqueur. On observe très souvent sur les feuilles du *Tilleul*, et aussi de nombreux autres arbres, ces excroissances rouges de forme conique.

Il s'agit d'une galle : c'est une maladie, due à un acarien, le *Phytoptus tiliae*, qui vient y passer la belle saison !

Les feuilles de l'*Alliaire officinale* ont un léger goût d'ail. On peut les ajouter à une salade, ou en faire de la soupe en association à l'ortie. Cette plante est riche en vitamine C. Elle est excellente pour renforcer le système immunitaire.

On peut considérer la petite *Prêle des champs* comme une plante préhistorique : en effet, elle n'a pas de feuilles, et on en retrouve la trace à l'époque carbonifère (360 millions d'années avant notre ère). Elle est très riche en sels minéraux, et peut être utilisée aussi bien au jardin qu'en phytothérapie.

Une pause au milieu de cette magnifique forêt nous permet d'observer à quel point on l'exploite (surexploite ?) Une sœur de l'abbaye nous expliquera plus tard que tout ce bois coupé va alimenter le commerce (chauffage, constructions...).

On peut se poser la question du reboisement... Mais c'est un autre débat !

Un peu plus loin, nous découvrons une toute autre nature du sol : ici, c'est du sable, une terre acide favorable aux conifères et aux bruyères...

Au fait, *Bruyère cendrée* (*Erica cinerea*), ou *Callune* (*Calluna vulgaris*) ? La *Callune* porte des feuilles opposées en forme de petites écailles, et fleurit en fin d'été. La *Bruyère cendrée* a des fleurs rose vif, et fleurit de juillet à novembre.

Observons, sur le chemin du retour, cette jolie plante fleurie : il s'agit de la *Fumeterre* (*Fumaria officinalis*). Utilisée en infusion, elle possède de nombreuses vertus contre les affections du foie, des voies respiratoires, de la peau...

La promenade en forêt s'achève...et commence la visite de l'abbaye de l'Ouÿe.

« Des vestiges importants demeurent : l'église, la salle du chapitre, le cellier, le réfectoire des moines, une belle cour intérieure. Un colombier, seul témoin en Ile-de-France des colombiers construits en briques date des années 1516-1518. » ■

Texte : Odile CLOUT
Photos : Odile CLOUT
et Monica DECANALE

Sources :
<http://blogdelaforet.centerblog.net/4982286-bornemedievale>
<http://www.tourisme-essonne.com/fr/decouvrir/edifices-religieux/fiche/abbaye-notre-dame-de-louye/>

Botanique dans le massif forestier d'Ingrannes

Le 18 juin 2011, le Groupe botanique du Gâtinais aux carrefour des Houssières, Ingrannes, Loiret.

Compte rendu : Alain Fontaine

Ce site a déjà fait l'objet de plusieurs visites de notre groupe. Mais en forêt, les habitats évoluent assez vite dès lors que le forestier entretient et exploite le milieu. Les nombreuses coupes permettent à la biodiversité de se régénérer. Souvent deux parcelles voisines, gérées de la même manière mais en des temps différents, voient leur biodiversité varier considérablement. C'est cette évolution qui est intéressante à suivre, à inventorier. La tempête de la veille nous incitait à la prudence ; nous avons donc suivi les allées les moins risquées et les jeunes taillis avec prudence. Une parcelle de Pins présentait visiblement des dégâts liés au vent, avec de nombreuses grosses branches suspendues dans les houppiers.

La sécheresse, évoquée lors de notre sortie du 21 mai aux Coulevreux (voir pages suivantes), est ici tout autant impressionnante. Peu d'espèces ont été observées par rapport à la visite de ce site en 2009. Première étape : une **mare rouverte** il y a quelques années et qui est riche, ordinairement, de quelques espèces protégées ou rares comme : la *Renoncule tripartite* (*Ranunculus tripartitus* DC.); mais seules étaient visibles la *Laîche des rives* (*Carex riparia* Curtis), la *Laîche aiguë* (*Carex acuta* L.) et la *Laîche vésiculeuse* avec ses utricules dorés facilement reconnaissables (*Carex vesicaria* L.). Quelques traces d'*Hottonie* (*Hottonia palustris* L.), un peu de *Gaillet des marais* (*Galium palustre* L. ssp. *palustre*) et de *Lotier des marais* (*Lotus pedunculatus* Cav.) en rive pouvaient encore nous intéresser.

Une rencontre rare sous les feuillus qui n'a pas échappé à l'œil vif de Patrick Pluchon : un accouplement de Grandes Sésies que Christine Prat nous a déterminées par la suite « Il s'agit de *Sesia apiformis* ou la *Grande Sésie*, famille des Lépidoptères, sous-famille des Hétérocères donc des papillons de nuit (celui-ci est à activité diurne). Elle a le vol du Frelon. La chenille est xylophage et mesure entre 2,5 et 4cm et peut provoquer de gros dégâts dans les peupleraies. »

Puis une **clairière régulièrement fauchée et sa mare**. Dans la clairière, seuls les *Genêts à balais* (*Cytisus scoparius* (L.) Link) réussissent à croître malgré une sécheresse sévère sur ce sol sableux. La *Linnaire stricte* (*Linaria repens* (L.) Miller) et l'*Andryala* (*Andryala integrifolia* L.) sont à



Accouplement de Grandes Sésies.
Photo Christine Prat.

peine visibles dans cette végétation jaunie.

La mare, encore en eau, est couverte de *Glycérie flottante* (*Glyceria fluitans* (L.) R. Br.) et de deux Potamots : *P. à feuilles de renouée* (*Potamogeton polygonifolius* Pourret) et le *P. flottant* (*Potamogeton natans* L.).

L'heure du pique-nique arrivant, ce site nous convenait parfaitement, juste avant une première ondée (généreuse) qui nous à regroupés sous les Charmes. Nous

n'étions pas les seuls car en quelques minutes, nous avons vu venir, tour à tour, droit sur nous, deux jeunes *blaireaux*, mouillés eux aussi, et qui, après avoir bifurqué aux pieds de certains, ont foncé dans leurs terriers. Visites aussi étonnantes que rapides.

Après une vive discussion sur ces rencontres peu ordinaires, nous avons poursuivi, toujours dans les allées, à la rencontre de la *Renoncule des bois* (*Ranunculus serpens* Schrank ssp. *nemorosus* (DC) G. Lopez).

Plus éclairée, une large allée bordant une ancienne coupe nous à permis de revoir le *Polygale vulgaire*, si abondant lors de notre dernière visite, mais aussi l'*Œillet velu* (*Dianthus armeria* L.) et non *barbatus* (erreur de nom de ma part).

Dernière étape : l'**étang de Maumaison**, encore en eau, lui aussi, pour les trois quarts de sa surface.

Il était temps d'arriver au bout de notre chemin du jour car la pluie tant attendue était là ■



L'étang de Maumaison en mai, Juillet et septembre 2007. Photos Alain Fontaine.

Botanique aux Coulevreux

Le 21 mai 2011, le Groupe botanique du Gâtinais mené par Alain Fontaine, a exploré mares et dunes du Coulevreux à Fontainebleau. Compte rendu et photos : Alain Fontaine

Encore une superbe journée ensoleillée, pour cette sortie botanique ! Au programme : les mares des Coulevreux ; les dunes continentales ; les mares de la parcelle 640 aux Béorlots ; les grès calcaricoles des Béorlots.

Le long de la route d'accès aux mares des Coulevreux, les granulats calcaires de la route de la haute borne permettent le développement d'une flore calcicole dans un environnement nettement acide. C'est ainsi que la *Céphalanthère rouge* (*Cephalanthera rubra* (L.) L.C.M. Richard) s'est montrée à nous ce jour avec bien des difficultés liées aux conditions particulièrement sèches de ce printemps.

Sur un chemin d'accès à la mare orientale, une rareté remarquable et protégée était elle aussi en grande difficulté sur les sables secs d'ordinaire humides à hydromorphes dans sa station, l'*Ophioglosse des Açores* (*Ophioglossum azoricum* C. Presl.).



L'*Ophioglosse des Açores*, une rareté.

Par contre, bon nombre de plantes remarquables et protégées étaient absentes ce jour. Les effets de la sécheresse de ce début d'année sont terribles pour la végétation des sables acides et calcicoles.

Les mares des Coulevreux

La mare orientale

La sécheresse observée cette année (depuis la fin de l'hiver à la fin du printemps 2011) ne s'observe pas encore dans les mares permanentes ou semi-permanentes des Coulevreux. Le volume d'eau maximum de ces mares n'est pourtant pas très important en attestent les photos ci-dessous ou l'on devine l'amplitude de la profondeur de quelques décimètres seulement (7 à 8 dm tout au plus). La photo prise lors de l'assèchement de la mare orientale le montre d'ailleurs bien avec les touradons de Molinie comme témoins. Ce sont leurs eaux noires qui sont trompeuses.

Cette variation de profondeur et de volume d'eau permet le développement d'une multitude d'espèces remarquables dans l'environnement même de la mare orientale. Par exemple : en eau peu profonde, qui se réchauffe vite, la *Renoncule tripartite* (*Ranunculus tripartitus* DC.) domine, puis lorsque ces eaux sont plus profondes, c'est la *Renoncule toute blanche* (*Ranunculus ololeucos* Lloyd) que l'on remarque. En cas de perturbation, comme ce fut le cas il y a trois ans pour

une ouverture de la mare orientale, c'est la *Renoncule aquatique* (*Ranunculus aquatilis* L.) que l'on trouvera pour un temps seulement (quelques années). Dans les mares temporaires ou la variation du niveau est plus dépendante encore des précipitations, la *Renoncule en boule* (*Ranunculus nodiflorus* L.) est souvent abondante. Seule la *Renoncule flamme* (*Ranunculus flammula* L.) paraît s'accommoder des différents niveaux d'eau et des variations climatiques.

La mare centrale

La mare centrale a fait l'objet de travaux d'ouvertures. La première en éliminant une grande zone de saulaie (*Saule acuminé* *Salix acuminata* Miller). Cela a permis au *Potamot à feuilles de renouée* (*Potamogeton polygonifolius* Pourret) de couvrir largement le plan d'eau, dans un premier temps, puis à la phragmitaie de se développer rapidement ensuite et de dominer les eaux de cette partie de mare. Puis une deuxième ouverture dans la phragmitaie cette fois a permis à l'*Utrriculaire négligée* (*Utricularia australis* R. Br.) d'envahir toute cette nouvelle partie ouverte.

La mare aux îlots

Cette mare semi-permanente est située sous les *Pins sylvestres* (*Pinus sylvestris* L.) et les *Bouleaux* (*Betula alba* L. *Betula pendula* Roth). Outre la *Glycérie flottante* (*Glyceria fluitans* (L.) R. Br.) qui ne survit que dans la zone la



La mare orientale en juin puis en octobre 2009. Comme pour beaucoup de mares de platières, la profondeur et le volume d'eau ne sont pas aussi importants que voudraient le faire croire ces eaux noires. Photos Alain Fontaine



Les dunes continentales du massif de Fontainebleau à la haute borne. Cet habitat original occupe une surface non négligeable dans la zone des Béorlots.

mieux éclairée, quelques rares *Joncs bulbeux* (*Juncus bulbosus* L.) l'accompagnent. En automne, lorsque la mare est vide et le fond humide, la germination d'innombrables *Renoncules tripartites* évolue rarement jusqu'à la floraison car la masse d'eau de l'hiver ne permet pas à cette Renoncule d'atteindre la surface. C'est à la suite d'hivers secs que cette petite aquatique s'exprime. Profondeur approximative en pleine eau : 60 à 70 cm. C'est donc une mare « vide » que l'on a visité ce jour, bordée de hauts tourradons.

Les dunes continentales

Cet habitat original occupe une surface non négligeable dans la zone des Béorlots. Plusieurs de ces dunes ont fait l'objet d'une ouverture il y a quelques années. Les *Pins sylvestres* (*Pinus sylvestris* L.) ont été éliminés et le sable dunaire, éolien, s'est révélé, nu en grande partie et encore sous la *Callunaie* dans d'autres zones. Dans la partie mise à nue, c'est la *Canche blanchâtre* (*Corynephorus canescens* (L.) Beauv.) qui s'étend de plus en plus à partir du fond, entre les dunes et en remontant progressivement d'année en année. La *Fougère Aigle* (*Pteridium aquilinum* (L.) Kuhn) et le *Genet à balais* (*Cytisus scoparius* (L.) Link) gagnent aussi du terrain mais semblent se contenter des fonds, plus proches de la fraîcheur probablement.

Les dunes laissées sous la forêt sont couvertes d'une Pinède.

L'ouverture des parties boisées permet le développement de la *Digitale pourpre* (*Digitalis purpurea* L.), plante

habituelle des clairières et coupes récentes.

Les mares de la parcelle 640 aux Béorlots ou mares du vacher

Plutôt discrètes, ces mares permanentes ou semi-permanentes se cachent dans un environnement de *Pins sylvestres* sur platière tapissée de *Fougère Grand-aigle*. Elles semblent ne pas (ou peu ?) avoir été creusées ou ouvertes et c'est plus l'aspect paysager que floristique qui nous a plu dans cette visite. Trois des cinq mares ont leurs rives très découpées bordant les plans d'eau par des tourradons de *Molinie* (*Molinia caerulea* (L.) Moench) de bonne taille abritant la *Fougère des chartreux*. De nombreux îlots agrémentent le paysage, toujours bordés de *Molinie*.

On citera tout de même le *Scirpe flottant* (*Eleogiton fluitans* (L.) Link) et le *Potamot à feuilles de renouée* deux espèces protégées au niveau régional Ile-de-France.

Les grès calcaricoles des Béorlots

Pour terminer notre journée, nous avons visité des grès calcarifères. Ces rares bancs de roches se présentent par veines en périphérie de grès siliceux. Leur particularité est de contenir des restes de calcaire, dépôts sus-jacents et disparus aujourd'hui. La flore que l'on observe est typiquement celle des rochers calcaires dont les *Doradilles* (*Asplenium adiantum-nigrum* L., *Asplenium adiantum-nigrum* L.,



La Digitale pourpre au bas des dunes dégagées.



L'Utriculaire négligée fleurit dans toutes les mares de platière dès l'été.



Ces formations blanchâtres, noueuses, sont des résidus calcaires sur les grès

Asplenium trichomanes L.), la *Germandrée petit-chêne* (*Teucrium chamaedrys* L.), la *Pulsatille* (*Pulsatilla vulgaris* Miller) ou la *Violette rupestre* (*Viola rupestris* F.W. Schmidt). Mais aussi le *Catapode des graviers* (*Catapodium rigidum* (L.) C. E. Hubbard) ou l'*Amélanchier* (*Amelanchier ovalis* Med.) Ces dernières espèces sont protégées régionalement et assez rares ■

Septembre 2011. **La Haute vallée de l'Essonne reconnue site protégé.** La Haute vallée de l'Essonne constitue un ensemble écologique de grande importance à l'échelon du bassin parisien. Le site, qui recouvre le territoire des communes d'Augerville, Malessherbes Orville (Loiret), Boulangcourt, Buthiers et Nanteau-sur-Essonne (Seine-et-Marne), vient d'être reconnu, par décret du 26 août 2011, paru au Journal officiel du 28 août 2011, site protégé au titre de la loi de 1930. Il rejoint ainsi les 2 700 sites protégés par cette loi, ce qui représente 900 000 ha.

Cette entité est constituée de milieux humides remarquables résultants de l'évolution de bas marais alcalins. Les coteaux sont composés d'un ensemble de milieux secs hébergeant des espèces et habitats caractéristiques, rares et, pour certaines espèces, en limite d'aire de répartition.

De son côté, Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, se réjouit particulièrement de ce classement, qui complète celui de la moyenne vallée de l'Essonne (Boigneville, Boutigny-sur-Essonne, Buno-Bonnevaux, Courdimanche-sur-Essonne, Gironville-sur-Essonne, Maise, Prunay-sur-Essonne, Vayres-sur-Essonne), intervenu en 1991. À noter que ce classement fait partie d'un programme de protection des vallées franciliennes initié depuis plusieurs décennies et portant sur les secteurs les plus pittoresques et préservés de ces vallées. Désormais, tous les travaux susceptibles de modifier l'aspect ou l'état de ce site sont soumis au contrôle du ministre chargé de l'écologie ou du préfet du département.

Source : Portail-Environnement.

Septembre 2011. **Non à l'asphaltage de nos chemins.** La France tout comme de nombreux pays européens, orchestre depuis quelques années la destruction de nos chemins. Sous prétexte de développer les transports doux et le tourisme rural, les élus urbanisent nos campagnes et l'asphalte envahit les paysages.

Aujourd'hui, il existe environ 4800 km de voies vertes et de véloroutes en France et l'Association Française des Voies Vertes souhaite atteindre les 10 000 km (<http://www.af3v.org>). À première vue, l'idée est excellente. Mais en réalité, ce projet ambitieux comprend un problème principal : l'asphalte. Aujourd'hui 65 % des voies «vertes» sont asphaltées. 3 100 km de chemins, soit l'équivalent en superficie

de 1860 terrains de football ont été dénaturés. Les autres sont faites de sable plus ou moins compacté. C'est contre ce bétonnage de la nature que l'ASPAS et le « Collectif pour la défense de nos chemins » s'élèvent aujourd'hui.

Source : ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages).

Juillet 2011. **On n'élague pas n'importe quand...** L'élagage des arbres est souvent une cause de dérangement et en général de destruction d'habitat et de sites de nidification. Oiseaux et chauve-souris sont particulièrement concernés. Certes, on comprend que les entreprises qui pratiquent l'élagage cherchent à répartir leur activité sur toute l'année. Mais de nombreuses espèces qui nichent dans les arbres sont protégées, et les détruire ou détruire leur habitat est interdit par le code de l'environnement (1).

De plus, de nombreuses municipalités ont signé la Charte de la biodiversité, ce qui induit une adaptation des pratiques à la préservation de la biodiversité. Il convient donc d'éviter tous travaux d'élagage pendant la période de nidification, et donc de les pratiquer entre début novembre et mi-février. Ce qui, de plus, est mieux adapté au cycle de la végétation. Si vous assistez à des travaux d'élagage entre mi-février et fin octobre, intervenez auprès de la municipalité concernée.

(1) Le code de l'environnement précise [article L.424-10] : « Il est interdit de détruire, d'enlever ou d'endommager intentionnellement les nids et les œufs, [...] ». Les articles L.411-1, L. 415-3 et l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés rendent délictueux ce comportement lorsqu'il concerne des espèces protégées. Source : CORIF.

Juillet 2011. **Mise à jour de la liste des espaces protégés.** Une nouvelle version de la base nationale de référence sur les espaces protégés est disponible, sous forme de consultation ou de téléchargement des couches SIG. Gérée par le MNHN, cette base est le fruit de la contribution de nombreux producteurs de données : les DREALs, l'ONF, l'ONCFS, le Conservatoire du littoral, l'AAMP, les parcs nationaux... Elle couvre la France métropolitaine, les DOM, ainsi que St-Pierre & Miquelon, St-Barthélemy et St-Martin. Cette version intègre les mises à jour intervenues en 2010 ; les principales nouveautés concernent les APB, les PNR, les Réserves biologiques et les terrains du Conservatoire du littoral.

Source : INPN (Inventaire national du patrimoine naturel).



OBSERVER LES OISEAUX

Guide d'initiation

Auteur : Mike UNWIN

Éditeur : DELACHAUX & NIESTLÉ

format : 245mm x 190 mm

Parution : mars 2011

Très pédagogique, bourré d'illustrations de toutes sortes (photos, dessins), ce joli livre de 176 pages s'adresse à tous les passionnés, expérimentés ou non. Il ne s'agit pas d'un nième guide ornitho, mais plutôt d'une méthode pour s'initier ou se perfectionner dans l'observation et l'identification des bêtes à plumes de nos régions européennes. Outre les descriptions, études des comportements et des mœurs, on y trouve quantité de trucs, conseils et astuces, ainsi que des "quizz" pour tester nos connaissances (réponses en page 167).

Bref, un beau cadeau à offrir ou à s'offrir (moins de 20 €)

L'UNIVERS EXPLIQUÉ

A MES PETITS-ENFANTS

Auteur : Hubert Reeves

Éditeur : LE SEUIL

Parution : janvier 2011

« Je dédie ce livre à mes petits-enfants. En commençant à l'écrire, j'ai pris conscience de la valeur symbolique que je pouvais lui donner : celle d'un testament spirituel. Que voudrais-je leur raconter sur ce grand Univers qu'ils continueront à habiter après moi ? J'ai alors songé à ces conversations avec l'une de mes petites-filles, où nous observons, étendus sur des chaises longues, le ciel étoilé. Je me suis senti revivre ces soirées de mois d'août avec mes enfants qui me bombardaient de questions pendant que nous attendions les étoiles filantes.

La contemplation de la voûte céleste et le sentiment de notre présence parmi les astres provoquent un désir partagé d'en savoir plus sur ce mystérieux cosmos que nous habitons. Il sera question de science, ce qui n'exclut pas la poésie. »

Hubert Reeves.

Passionnant, et accessible à tous.

Odile Clout

Les quelques moments que nous avons partagés avec Jacques Clout ont été marqués par la convivialité : partage d'humour et de musique. Mais il restera présent parmi nous par ses œuvres. Grâce aux « estivales » organisées par Odile, nous avons pu découvrir l'art des émaux auquel il s'adonnait et l'Outarde canepetière qu'il avait offerte à NaturEssonne en 2007, lors de l'inauguration du local de Savigny, y reste bien présente pour assister à nos rencontres, échanges, débats...

Si l'association nous permet d'unir nos efforts pour porter une idée qui nous tient à cœur, c'est aussi le lieu de rencontre de nombreux talents, dont celui de Jacques. **M. et Y. Lacheré**



Ajoutons que Jacques Clout était l'initiateur d'une grande exposition internationale d'**émaux d'arts**. La première avait eu lieu au Plessis-Pâté en 2007. Ce projet a pris l'envergure d'une **biennale**, avec la 2^e édition en 2009. La 3^e édition aura lieu cette année, **du 9 au 13 novembre**, en son absence, mais sous sa bienveillance.

O. Clout